

La ville d'Albi recrute un gardien de police municipale (F/H) Brigade de jour

Contribuez au maintien du bon ordre et à la tranquillité publique en rejoignant la Police Municipale d'Albi.

Sur le terrain, vous veillez au respect des règles de vie en ville : arrêtés municipaux, sécurité routière, tranquillité dans les quartiers, notamment lors d'événements ou sur les lieux publics comme les écoles, marchés ou parcs.

Vous êtes présent partout où votre rôle compte : prévention, médiation, interventions en cas de troubles, recueillir des informations ou signalements lors de vos patrouilles.

En lien direct avec la population, vous contribuez à maintenir un climat serein et à renforcer la proximité entre les habitants et les services de la Ville.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : C
- Filière : **Police**
- Ouvert aux lauréats du concours de gardien de police municipale inscrits sur liste d'aptitude et aux titulaires catégorie C de la fonction publique par voie de mutation.
- Prise de poste souhaitée : 1er juin 2026

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire du permis de conduire de catégorie B
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D *
- Être à jour des FE et FCO

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires irréguliers avec une amplitude variable : travail de jour comme de nuit, du lundi au dimanche possible. Vacation de matin 6h-15h15 du lundi au vendredi et 5h30-14h45 le samedi / vacation d'après midi 12h-21h15.
- Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement part fixe 30 %
- Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement part variable selon la spécificité et l'encadrement
- Nouvelle Bonification Indiciaire QP
- Prime de fin d'année

CONTACT

Monsieur Damien HATTON,
Responsable adjoint de la Police Municipale,
Tél. : 06 43 14 88 39

AVANTAGES

- Participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire (Prévoyance et mutuelle santé)
- Comité d'Action Sociale (dont chèques vacances et tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs)
- Participation de l'employeur à la restauration collective
- Participation de l'employeur aux frais de garde collectif d'enfant (vacances et centre de loisirs en fonction de l'âge)
- Indemnité enfant handicapé
- Prise en charge de l'abonnement de transport en commun à hauteur de 75% et forfait « mobilités durables »
- Activité sportive sur le temps de travail (2h par semaine)

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre d'accompagnement) **avant le 01 mars 2026** à
Madame la Maire
Mairie d'Albi
16, rue de l'Hôtel de Ville - 81023 CEDEX 9
recrutement@mairie-albi.fr



Processus
de recrutement

Clôture
de l'offre

Jour 2 :
accusé réception

À partir du jour 9 :
réponse aux candidats

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Placé sous l'autorité du Maire, sous le management des encadrants de son service l'agent de Police Municipale, en ses qualités d'agent chargé de certaines missions de police judiciaire et administrative, effectue des missions sur la voie publique de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique auprès de la population, dans tous les quartiers et sur l'ensemble du territoire de la ville d'Albi.

MISSIONS - ACTIVITÉS

Activités principales

- Faire respecter les arrêtés municipaux (stationnement, circulation, sécurisation, travaux ...) notamment lors des manifestations organisées sur le domaine public ou dans les établissements publics,
- Verbaliser toutes les infractions au code de la route,
- Sécuriser tous les lieux publics dans le cadre d'une application stricte des pouvoirs de police du Maire, notamment sur les bases de loisirs, parcs et autres lieux publics,
- Sécuriser tous les quartiers de la ville d'Albi y compris les quartiers classés difficiles et les quartiers classés à risque par une présence quotidienne,
- Mettre en place une surveillance spécifique lors des foires et des marchés,
- Intervenir en cas de trouble de l'ordre public auprès de populations identifiées difficiles,
- Recueillir des informations ou signalements lors de vos patrouilles
- Sécuriser des habitations inoccupées, en période de vacances scolaires, par des passages de sécurité,
- Participer à des actions de sécurité en partenariat avec les services de police de l'état,
- Afficher une présence préventive aux abords immédiats des écoles primaires publiques et privées d'Albi,
- Avoir un rôle d'interface auprès des services de la collectivité, d'une autre administration et/ou du secteur privé.

Relations fonctionnelles

- Contact direct avec la population
- Transmission journalière d'informations aux responsables hiérarchiques et échanges permanents avec les autres policiers municipaux et policiers nationaux
- Relations avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISÉES

Savoirs

- Connaissances des pouvoirs de police du Maire et plus largement de l'ensemble des prérogatives du policier municipal
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D *
- Maîtriser le champ de compétence des différentes forces de sécurité (gendarmerie, police nationale)

Savoir-faire

- Qualités rédactionnelles avec capacité à rendre compte par écrit de son activité
- Maîtriser la procédure radio
- Capacité à gérer les relations conflictuelles (médiation) et avoir une bonne maîtrise de soi
- Analyser les situations et les risques avec discernement
- Grande autonomie, faire preuve d'initiatives
- Respecter la confidentialité des informations, discrétion professionnelle
- Aptitude au travail debout et prolongé sur la voie publique

Savoir-être

- Avoir le sens du service public et des relations avec les usagers
- Avoir des capacités à travailler en transversalité
- Être capable d'adaptation et de disponibilité
- Contribuer à entretenir un environnement de travail sain et apaisé dans sa brigade
- Être ponctuel, assidu, diplomate
- Maîtriser les principes de l'écoute active
- S'approprier l'environnement professionnel

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Catégorie C - Gardien brigadier/ Brigadier chef principal
- Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement part fixe 30 %
- Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement part variable selon la spécificité et l'encadrement.
- Nouvelle Bonification Indiciaire QP
- Prime de fin d'année

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Temps complet avec annualisation du temps de travail (1607h00 par an)
- Tenue professionnelle spécifique : port du gilet pare-balles obligatoire
- Présence sur la voie publique quel que soit les conditions climatiques et station debout prolongée fréquente
- Pics d'activité possibles : encadrement des nombreux évènements culturels et sportifs en dehors du cycle de travail en fonction des nécessités de service
- Horaires irréguliers avec une amplitude variable : travail de jour comme de nuit, du lundi au dimanche possible (du lundi au vendredi : 8h-11h45 / 14h-17h39, le samedi : 8h30-12h15)
- Être à jour de ses formations obligatoires (Formation Continue Obligatoire ; Tir administratif ; Formations d'Entraînements Bâtons, GAIL)